



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5090

Approbation d'une convention de prêt à titre gratuit d'un cyclecar Bédélia entre la Ville de Lyon / Musée de l'automobile Henri Malartre et l'association Les amis de Bédélia dans le cadre du salon Epoqu'auto du 8 au 10 novembre 2019

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/5090 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET A TITRE GRATUIT D'UN CYCLECAR BEDELIA ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DE L'AUTOMOBILE HENRI MALARTRE ET L'ASSOCIATION LES AMIS DE BEDELIA DANS LE CADRE DU SALON EPOQU'AUTO DU 8 AU 10 NOVEMBRE 2019 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les collections du Musée de l'automobile Henri Malartre sont reconnues pour leur richesse et leur diversité, tant pour les automobiles que pour les motos. Elles illustrent toutes les époques et les genres de production.

Aussi, le Musée de l'automobile Henri Malartre est sollicité par l'association Les amis de Bédélia qui souhaite obtenir le prêt d'un véhicule dans le cadre du 41<sup>ème</sup> salon Epoqu'auto du 8 au 10 novembre 2019 à Eurexpo, Chassieu, à savoir le cyclecar Bédélia de 1913 n° inv 1972.02.02

Le salon Epoqu'auto à Eurexpo connaît un succès toujours plus important auprès du public, avec 68 700 visiteurs en 2018.

Ce prêt contribuera donc à la valorisation de l'image du Musée de l'automobile Henri Malartre dans le monde des collectionneurs et des amateurs européens de véhicules d'exception et sera l'occasion pour le musée de communiquer auprès de différents public (amateurs, collectionneurs, grand public..) sur ses collections ainsi que sur son programme d'événements et d'animations 2019/2020.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce prêt à titre gracieux, pour une durée de 5 jours, du 8 au 12 novembre 2019 (transports aller et retour, montage, démontage, exposition prévue).

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

**DELIBERE**

- 1- La convention de prêt du cyclecar Bédélia de 1913 susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée de l'automobile Henri Malartre et l'association Les amis de Bédélia, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à prendre tout acte nécessaire à son exécution.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER